

ASSEMBLEE NATIONALE

22 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

SOUS-AMENDEMENT

N° 346

présenté par
MM. DOSÉ, TOURTELIER, BROTTE, HABIB, DUCOUT, Mmes PERRIN-GAILLARD,
DARCIAUX, MM. COHEN, BATAILLE, GAUBERT, LE DÉAUT
et les membres du groupe Socialiste

à l'amendement n° 85 de la commission des affaires économiques

à l'ARTICLE PREMIER SEXIES

Dans la première phrase du quatrième alinéa de cet amendement, substituer aux mots :

« leur document d'urbanisme »,

les mots :

« leurs documents d'urbanisme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.